

UN NOUVEAU CONSEIL...



"...Mesdames Messieurs les Conseillers,

Je vous ai remis une photocopie des textes que je devrai vous lire en tant que doyen d'âge, avant l'élection du Maire. Comme je lis très mal, je vous épargne ce moment qui pourrait vous être pénible.

Permettez-moi de vous féliciter pour votre élection et plus particulièrement les trois femmes qui se trouvent parmi nous. Notre village avait élu, je crois pour la première fois, une femme après la guerre de 39/45. Je pense ne pas commettre d'erreur car avant, les femmes n'avaient pas le droit de vote mais, par contre, elles avaient des cartes de tabac.

Notre village a pris, en ce qui concerne les prénoms des femmes, l'alphabet à l'envers. La première conseillère municipale était Rose LAUDY : il a fallu attendre près de quarante ans pour voir élire Monique HUSSON et le mandat suivant Monique CHARPENTIER et maintenant pour ces dernières élections, au premier tour, Magali BAZIN et au deuxième tour Corinne DEVERLY et Colette BOUTILLETZ.

En cet instant, j'ai une pensée pour mon grand-père Gaston MARGAINE qui a été conseiller municipal plus de trente ans. Pendant son mandat de maire, avec son premier adjoint Palmyr BEAUFORT, un nouveau puits a été foré et les réservoirs que nous avons actuellement ont été créés. Les travaux avaient été financés par la population de Villers. Maintenant cela serait probablement impossible, mais à l'époque le manque d'eau y était pour quelque chose.

Je pense également à celui qui occupait ma place lors de mon premier mandat, Georges MOREL que l'on surnommait "Fefere". Cet homme était très estimé de la population.

Merci de m'avoir écouté et maintenant, ma fonction étant éphémère, nous allons procéder à l'élection du nouveau maire..."

Discours prononcé par M. Bernard Margaine, le soir de l'élection du Maire et des Adjoints

LE MOT DU MAIRE

Par ces quelques lignes, voici les grandes orientations que le conseil municipal devra prendre durant les années à venir.



Mais avant toute chose, le conseil municipal et moi-même tenons à remercier les électrices et les électeurs, qui nous ont accordé leur confiance. Une page vient de se tourner suite aux élections des 11 et 18 mars derniers. Une nouvelle équipe a été choisie afin de conduire notre commune dans le troisième millénaire...

suite p. 3-->

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1/3
Un nouveau Conseil.....	p. 1/2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 02/04/01	p. 3/4
• Réunion du 23/05/01	p. 4/5
• Réunion du 07/06/01	p. 5
État Civil	p. 4
Nos lecteurs écrivent aussi	p. 6/7
Mots Croisés	p. 7
Le coin des associations :	
• L'A.S.A.	p. 8/9
• Les Donneurs de sang	p. 9
• Les Sapeurs Pompiers	p. 9/10
• Le Centre de Loisirs	p. 10
• L'A.S.V.M.....	p. 10
En différé du web	p. 10
Quand citoyenneté rime avec propreté.....	p. 10
Rédacteurs en herbe	p. 11
Calendrier	p. 12
En bref	p. 12
Solution des Mots Croisés.....	p. 12

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARS 2001



Laurent LONGIS
Maire



Richard FERNANDEZ
1er Adjoint



Daniel LONCLE
2ème Adjoint



Noël CHATILLON
3ème Adjoint



Magali BAZIN
Conseillère



Alain BERTHELLEMY
Conseiller



Colette BOUTILLETZ
Conseillère



Marc BOUTILLETZ
Conseiller



Corinne DEVERLY
Conseillère



Dominique HAUTEM
Conseiller



Louis HAUTEM
Conseiller



Jean-Michel LOISEAU
Conseiller



Olivier MARCHAND
Conseiller



Bernard MARGAINE
Conseiller



Dominique MICK
Conseiller

LE MOT DU MAIRE (suite et fin)

Le conseil municipal précédent avait commencé à réfléchir sur plusieurs dossiers importants, entre autres : la révision du Plan d'Occupation des Sols, l'amélioration de la qualité de l'eau potable. Lors de la passation de pouvoir, j'ai constaté un problème de communication et également des retards importants sur ces dossiers. Le nouveau conseil municipal va devoir reprendre entièrement ces projets avec bien sûr du retard. Nous allons devoir faire des choix importants, tant par l'ampleur des travaux que par leur financement. Nous devons modérer les hausses inévitables des différentes taxes (habitation, foncière, professionnelle), principaux revenus de notre commune. Tout ceci pour votre confort et votre sécurité.

Les grands points importants de notre tâche :

Améliorer la qualité de l'eau potable, pour le bien de tous.

Respecter la réglementation par la mise en conformité de la station d'épuration et, éventuellement, par la prise en charge des effluents viticoles, par le stockage et l'élimination des boues issues du traitement des eaux usées.

Déplacement du local des sapeurs pompiers dans l'atelier communal facilitant ainsi leurs interventions et leurs formations (salle de réunion ou de musculation).

Création d'un nouvel atelier communal au lieu-dit "Le moulin à vent".

Rénover et agrandir l'espace accueil de la mairie.

Construction d'une chaussée dans la rue des Boblins après en avoir assaini les eaux pluviales...

Comme vous pouvez le constater, certains de ces travaux vont exiger énormément de réflexion.

En effet, l'administration étant de plus en plus exigeante sur le strict respect des lois et ces dernières étant régulièrement modifiées, nous allons devoir nous assurer de nos choix afin qu'ils ne soient pas remis en cause dans les années futures. Tous ces projets devront recevoir l'aval du conseil municipal, seul souverain en matière d'investissement.

Toute l'équipe communale (les employés communaux, le conseil municipal, le maire) reste à votre écoute et à votre disposition pour tous renseignements ou toutes suggestions.

Encore merci pour votre confiance.

Bonne lecture de ce Villers Info n°20.

LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

• SÉANCE DU 2 AVRIL 2001

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Décide de la constitution des Commissions.
- Désigne les délégués auprès des différents Syndicat et Associations.
- Fixe le nombre des Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à :
 - 4 Membres élus par le Conseil Municipal
 - 4 Membres nommés par le Maire
- Procède à l'élection des Membres du Centre Communal d'Action Sociale :
 - Mme BAZIN MAGALI
 - Mme BOUTILLETZ COLETTE
 - Mme DEVERLY CORINNE
 - M. MARCHAND OLIVIER
- Fixe les indemnités de fonction du Maire et des trois Adjointes au taux maximum autorisé.
- Désigne le Comité Consultatif des Sapeurs Pompiers de la Commune qui doit être d'un nombre égal au nombre de gra-

des existant dans le Corps des Sapeurs Pompiers de la Commune.

- Prend connaissance des différents dossiers en cours :
 - . travaux à faire à la salle polyvalente suite à la visite de la Commission de Sécurité le 2 Avril 2001 à 9 Heures.
 - . réfection de l'éclairage public Avenue de Champagne.
 - . mise en conformité de l'horloge de l'église.
 - . demandes des Institutrices lors du Conseil d'école du 17 Mars 2001.
 - . demande de Madame Jeanne BRASSART concernant l'aménagement du chemin communal longeant sa parcelle au lieu-dit "les Boblins".
 - . projet de columbarium au cimetière communal et révision du règlement intérieur du Cimetière.
 - . travaux de réfection des trottoirs dans le lotissement "Le chemin de Courmelois".
 - . projet de renouvellement de la couche de surface sur une partie de la rue Henri Guillaumet et le CV1.
 - . étude de rénovation totale ou de reconstruction du vestiaire sportif.
 - . travaux d'aménagement du chemin de Saint Basle.
 - . projet d'échanges de parcelles avec M. HENRIET au coin

LE CONSEIL VOUS INFORME

de la rue de la Mairie et de la rue Dom Pérignon et avec M. DARDENNE au lieu-dit "Brocot".

. Mise à l'enquête publique de plans d'alignement de la Commune avant annexion au Plan d'Occupation des Sols.

. Accueil de la troupe ATRAC sur la Commune.

. Réunion avec M. LOUVEL du Parc pour étude d'une éventuelle reprise du commerce fermé.

Tous ces points seront revus par les commissions avant décision définitive.

- Décide de se réunir un jeudi par mois à 20 Heures.

• SÉANCE DU 11 AVRIL 2001

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- vote et approuve le budget primitif 2001 du compte LOTISSEMENT qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :
FONCTIONNEMENT : 346 153,00 F

INVESTISSEMENT : 180 593,00 F

- vote et approuve le budget primitif 2001 du service des EAUX qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 388 000,00 F

INVESTISSEMENT : 74 570,00 F

- Décide de porter le prix du m3 d'eau consommée de 4.75 à 4.85 F. le m3 consommé de juillet 2001 à juin 2002.

Il est à préciser qu'à ce tarif s'ajoutent la redevance pollution fixée par l'Agence de Bassin Seine Normandie et le fonds national de solidarité fixé par la Direction Départementale de l'Agriculture.

- vote et approuve le budget primitif 2001 de la COMMUNE qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 2 400 223,00 F

INVESTISSEMENT : 765 530,00 F

Il décide de voter une augmentation des taux existants de façon suivante :

Taxe d'Habitation : 21,65 %

Foncier Bâti : 25,05 %

Foncier non Bâti : 20,50 %

Taxe Professionnelle : 20,25 %

Total du produit fiscal : 1 655 837 F, soit une augmentation de 11.65 % par rapport au budget 2000 de façon à couvrir le coût dû à l'instauration du tri sélectif.

- Décide de poursuivre l'allocation pour subvenir au chauffage du bureau de Poste d'un montant de 2 000 F.

- Décide de fixer les tarifs des droits de place du Marché aux Fleurs.

- Décide l'achat de fournitures de produits consommables et de tenues pour le Corps des Sapeurs Pompiers.

Le matériel sollicité sera prévu lors de l'élaboration du budget supplémentaire en section d'investissement.

- Décide de procéder à un échange avec Monsieur HENRIET sur sa propriété située au coin de la rue de la

ÉTAT CIVIL

(du 20/02/01 au 04/07/01)

• Décès

M. LEFORT Robert, le 20/02/2001

M. COLLET Serge, le 09/03/2001

M. THIBAUT Jean-Pierre, le 22/05/01

• Mariages

REMY Jean-Louis et BETCHEN Catherine, le 21/04/2001

MARTIN Jean-Charles et JOLIVET Stéphanie, le 02/06/01

• Naissances

BART Antoine, le 04/03/01

LÉTÉ Damien, le 21/04/01

CHARPENTIER Emma, le 02/06/01

Mairie et de la rue Dom Pérignon.

- Décide de renouveler la convention de mise à disposition de l'ATSEM jusqu'au 30 Juin 2001.

- Décide de fixer les emplacements des bennes à verres de façon suivante :

1 benne le long de l'atelier communal, Avenue de Champagne, 1 benne sur le parking de la salle polyvalente.

- Propose les noms de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants afin de permettre la nomination par le Directeur des services fiscaux de 6 Membres titulaires et 6 Membres suppléants constituant la Commission Communale des Impôts directs de la Commune.

- Prend connaissance de l'arrêté préfectoral portant modification des statuts du S.I.E.M.

- Décide de reporter la demande de plantation au lieudit "Brocot" à l'an prochain.

- Après avoir pris connaissance de la facture des vacations des Pompiers suite au déclenchement de la sirène, le 17 Mars dernier, décide de prendre en charge exceptionnellement cette dépense mais invite le Maire à prévenir l'intéressé que, si cet état de fait se renouvelait, les vacations lui seraient facturées.

- Prend connaissance du courrier envoyé aux exploitants forestiers qui ont dégradé le chemin dit du C.B.R.

• SÉANCE DU 23 MAI 2001

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

SALLE POLYVALENTE :

- décide la mise en place deux projecteurs dans la petite salle polyvalente pour un coût total de 4275,70 F.T.T.C.

- décide de retenir l'Entreprise EUROPE BÂTIMENT SERVICES pour le remplacement des baies vitrées au-dessus des annexes pour un coût total de 47 113,05 F T.T.C.. Il y aura lieu de revoir les matériaux à installer (opaque ou transparent) avec l'entreprise. Ces travaux seront réalisés dans le cadre de la réfection de la toiture prévue au budget 2000.

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite et fin)

- décide de retenir l'entreprise ROGIER pour le remplacement des rideaux de la petite salle suite à la demande de la Commission de Sécurité d'un coût de 18923,11 F T.T.C. plus 1434,20 F T.T.C. pour tringles laquées. Il y aura lieu de revoir l'entreprise pour vérifier si des tringles de tirage sont prévues.

REMISE EN ÉTAT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AVENUE DE CHAMPAGNE

- décide de retenir l'entreprise SLIVINSKY pour le remplacement des fixations des lanternes Avenue de Champagne pour un coût total de 10 674,30 F T.T.C.

- décide de donner délégation à Monsieur le Maire pour exercer, au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme et de répondre aux déclarations d'aliénation qui lui seront adressées à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 du Code de l'Urbanisme.

- décide par 8 voix pour, 3 contre et 3 abstentions, de ne pas modifier l'horaire du poste de M. CHARPENTIER Patrick, employé communal qui souhaitait passer du mi-temps à un temps complet.

- émet un avis favorable à l'emploi par contrat à durée déterminée de M. MICK Mathieu du 9 Juillet au 10 Août.

- après contrôle effectué par les services du Centre Départemental d'Assiette des Impôts, modifie les taux votés le 11 avril 2001, de façon suivante :

TAXE D'HABITATION : 21,69 % au lieu de 21,65 %.

FONCIER BÂTI : 25,05 %.

FONCIER NON BÂTI : 20,43 % au lieu de 20,50 %.

TAXE PROFESSIONNELLE : 20,25 %.

Total du produit fiscal : 1 655 684 F au lieu de 1 655 837 F.

- compte-tenu de la modification des taux, décide de modifier le budget primitif 2001 de 153 F en dépenses et en recettes de fonctionnement.

- décide d'accorder à Monsieur Sylvain BERNANOCE, receveur de la Commune l'indemnité de conseil égale au maximum autorisé.

- accepte la proposition de Monsieur le Président de l'Association Foncière de cession à la Commune pour le franc symbolique de la mare des Grands arbres.

- invite le Maire à solliciter des devis auprès des entreprises d'entretien des espaces verts (BRIO, ATELIERS DE LA FO-

RÊT...)

- invite le Maire à intervenir auprès de la C.I.P. NORD afin que le dos d'âne situé dans la descente du pont de l'autoroute vers la RN 44 soit supprimé dans le cadre de l'enduisage du RD 326 qui doit être réalisé prochainement.

- M. FERNANDEZ donne compte-rendu du sondage effectué par la commission des écoles sur un projet de cantine et de garde des enfants. Compte-tenu que 11 enfants seraient susceptibles d'y accéder et de la complexité de la mise en place de ce projet, des renseignements complémentaires seront fournis à la prochaine réunion.

- M. LONCLE suit le dossier concernant la réparation des chemins endommagés par les forestiers. Il précise par ailleurs qu'un trou important a été balisé par les Sapeurs Pompiers de TRÉPAIL, à la source de la Brunette, au lieu-dit "COU-TRONS". Celui-ci est situé sur le territoire de VILLERS MARMERY, sur une parcelle de l'État. L'O.N.F. a été informé.

- M. MARCHAND demande si un entretien des chemins est prévu dans les prochaines semaines. M. LONCLE doit contacter l'Entreprise DEBAR et informera la Commission des chemins de la date de son intervention.

- Mme DEVERLY demande où en est la procédure concernant le bâtiment de M. DARDENNE Maurice. Le Maire invite le Conseil à réfléchir sur les solutions à apporter à ce problème.

• SÉANCE DU 7 JUIN 2001

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- décide de préempter le bien situé à VILLERS MARMERY d'une contenance de 4 a 15 ca comprenant une partie habitation et une partie commerce louées par le Boulanger et une partie habitation et une partie commerce sans occupant, appartenant aux héritiers POIREL.

- approuve le principe de création d'une association "Familles Rurales" en vue de l'instauration d'un service de garde et de restauration. La Population sera réunie le jeudi 14 Juin 2001 pour présentation des modalités de création de cette Association. La participation financière de la Commune sera évoquée à cette réunion.

- Invite le Maire à relancer la procédure concernant l'arrêté de péril de l'habitation de Monsieur DARDENNE Maurice.

Le Maire

DIMANCHE 5 AOÛT VERS 17H00

DÉFILÉ DANS LES RUES DE VILLERS

DU FLANDERS DIXIEBAND

À L'OCCASION DE LA

FÊTE PATRONALE 2001



NOS LECTEURS ÉCRIVENT AUSSI...

Dimanche 18 Mars 2001 : PRIX DE L'HÔTEL-RESTAURANT "LE SOLEIL D'OR" organisé par le BICYCLE CLUB RÉMOIS

C'est une effervescence inhabituelle qui régnait dans notre commune ce dimanche après-midi.

En effet, 61 coureurs cyclistes, accompagnés de leur famille et de nombreux supporters venus de différentes régions, même assez lointaines, s'étaient donnés rendez-vous pour participer ou assister au "Prix cycliste de l'Hôtel-Restaurant le Soleil d'Or", organisé par le Bicycle Club Rémois.

Cette compétition réservée aux coureurs départementaux et non licenciés s'est disputée sur le circuit : Villers-Marmery / Les Petites Loges / Villers-Marmery, à parcourir dix fois, soit 63 km.



Ce prix a été doté par l'Hôtel-Restaurant "Le Soleil d'Or", par de nombreux propriétaires récoltants, par la boulangerie JACQUIN, les coupes ont été offertes par les entreprises HAUTEM André et HAUTEM Électricité, le Tabac-Presses CHARPENTIER et par M. Paul CHEMINON.

Tous ces donateurs sportifs ont permis de récompenser les compétiteurs. Le service d'ordre impeccablement assuré par les pompiers de notre commune et ceux des Petites Loges, assistés par les signaleurs bénévoles et les membres du Bicycle Club Rémois, postés aux différents carrefours, a contribué au déroulement de cette compétition sans incident.

Malgré un temps incertain, cette épreuve fut très disputée et les primes attribuées au passage de la ligne d'arrivée située face à la salle des fêtes, animèrent cette course de début de saison.

Une soudaine et grosse averse "trempait" les premiers coureurs dès la ligne d'arrivée franchie, ainsi que les suivants, qui terminaient leur parcours et les spectateurs trouvèrent de nombreux abris sous les porches des habitations.

La remise des récompenses (bouquets, coupes et primes) se déroula au Soleil d'Or devant de nombreux supporters.

Pour terminer, le Président du Bicycle Club Rémois félicita les lauréats et remercia les maires des communes, les pompiers, ainsi que les donateurs qui contribuèrent à l'organisation de cette belle compétition, permettant ainsi à de nombreuses personnes de découvrir notre charmante commune au vignoble si réputé.

Remerciements à tous et rendez-vous en 2002...

M. Gilbert, B.C.R.

"LES BOUCHONS D'AMOUR"

L'association "un bouchon : un sourire" a été créée et parrainée par Jean-Marie Bigard.

Objet de l'association :

- en France : acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...), opérations humanitaires ponctuelles.
- à l'étranger : participation de l'association dans le cadre d'opérations humanitaires (création d'un orphelinat à Madagascar, achat de matériel pour puiser l'eau, ...)

Revenus de l'association :

- vente de BOUCHONS PLASTIQUES DE BOUTEILLES DE BOISSONS : EAUX, SODAS, LAIT collectés dans la France entière à un recycleur.

-Budget de fonctionnement : 0 F : 100F collectés = 100F redistribués.

Puisque nous sommes à l'ère du tri collectif des déchets ménagers, allons plus loin dans ce tri et mettons de côté tous les

NOS LECTEURS ÉCRIVENT AUSSI... (suite et fin)

bouchons plastiques récupérés sur les bouteilles d'eau plate ou gazeuse (sodas) et bouteilles de lait. Lorsque votre collecte sera suffisamment abondante, je suis à votre disposition pour récupérer les sacs pleins (vous pouvez donc venir les déposer à mon domicile - 3, rue des Sous la Ville) et je m'engage à acheminer ces sacs auprès d'un "bigarchon" responsable départemental. Pour plus de renseignements vous pouvez surfer sur le site internet : www.bouchonsdamour.com . Je compte sur vous tous pour participer à cette démarche de solidarité, qui ne coûte rien pour vous mais vaut tellement pour d'autres. D'avance un très grand merci.

Marie-Annick Urbany



Habitants de Villers,
 Vous pouvez être fiers
 De ce septuagénaire
 Qui n'a pas peur d'avoir "la zone"
 En protégeant la couche d'ozone...

Anne André

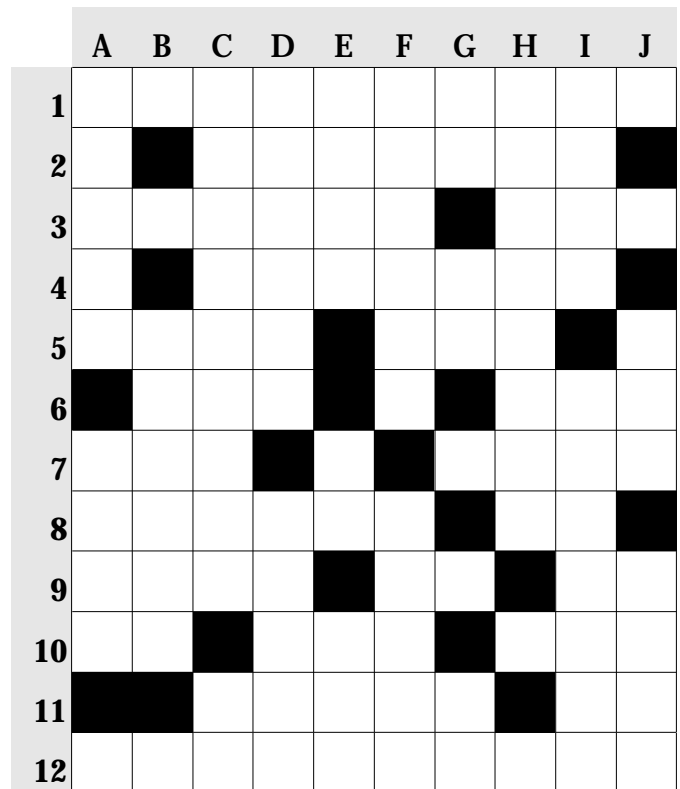
MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Ruraux.
2. Font pleurer.
3. Mammifère. Norme.
4. Principe de sélection.
5. Appât. Royaume.
6. Article. Pronom.
7. Mélodie. Traitement médical.
8. Singer. Béryllium retourné.
9. Divinité grecque. Fleuve. Manillon.
10. Note. Golfe de Méditerranée. Maréchal de France.
11. Demi-ton. De naissance.
12. Construites.

Verticalement

- A. Urbaine. Strident.
- B. État du temps.
- C. Habitude du strabisme. Deuxième.
- D. Unités. Eau de vie.
- E. Abréviation du monde rural. Île. Patriarche dans le désordre.
- F. Liane tropicale. Durci.
- G. Cardinaux. Dans. En les.
- H. Relatif au rêve.
- I. Commune marnaise. Citadine.
- J. Noire et blanche. Ville de l'Orne.



• L'A.S.A.

Voici dans son ensemble le procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des propriétaires de l'Association Syndicale autorisée de Villers-Marmery et Verzy.

La séance est ouverte à 14 h30.

Ordre du jour :

- Présentation des comptes administratifs année 2000.
- Renouvellement du bureau.
- État d'avancement du projet de travaux (demande de subvention, autorisation des travaux.
- Questions diverses.

Présents :

Après élargement des présents et porteurs de pouvoirs, on constate que sur un total de 2254 voix, 1490 étaient présentes ou représentées soit 66 % du nombre de voix de l'ASA.

L'assemblée est donc valablement constituée.

Etaient également présents :

Monsieur VERKAERE de la D.D.A., Mademoiselle DREVON de la Chambre d'Agriculture de la Marne et Monsieur LALLEMENT, Conseiller Général.

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2000 :

Le trésorier de l'ASA présente le compte administratif de l'année 2000 qui présentait une disponibilité de 186 289 F au 31 décembre 2000.

Soumise au vote à bulletin secret, la présentation recueille 98.6 % de voix favorables et 1.4 % d'abstentions.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

S'agissant d'un premier renouvellement, les membres sortants sont tirés au sort. Ce sont :

Messieurs BAZIN Noël et MARGAINE Arnaud en tant que titulaires et Madame DELABARRE Francine en tant que suppléante.

Tous se représentent, il n'y a pas d'autres candidats, tous sont réélus à leur poste respectif.

Résultats du vote à bulletin secret :

BAZIN Noël	1427
MARGAINE Arnaud	1342
DELABARRE Francine	1283

Abstentions : 25

Nuls : 3

C / ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE TRAVAUX :

Le président fait le point sur l'avancement du projet. La taxe a été votée en novembre 99. Depuis, le bureau a réalisé différentes démarches : demande de financement, enga-

gement de la procédure d'autorisation des travaux, achat des terrains (6 ha pour les bassins soit 423 449 F) et échanges amiables, levée de la taxe.

Concernant la demande de financement :

Le dossier initialement présenté par l'ASA a été refusé en l'état par l'un des financeurs (Conseil Général). Celui-ci demande l'implantation de bassins de décantation dans le coteau. Le bureau de l'ASA et la DDA ont par conséquent ajouté au projet initial 1 600 m³ de stockages répartis en différents points du coteau. En l'absence de terre disponible, ces ouvrages de stockages seront construits sous les chemins. Cela nécessitera donc des aménagements en béton d'un coût élevé. Le surcoût total (1.5 millions de francs) suppose de supprimer environ 400 m de chemin béton pour maintenir le projet dans la limite de 2 500 F/ha (taxe votée en 1999).

Par ailleurs, l'Agence de l'Eau Seine Normandie conditionne ses aides à la réalisation d'un "diagnostic parcelaire". Cette étude préalable devra recenser les pratiques existantes (écorces, enherbement des fourrières, longueur des rangs) et proposer des améliorations.

Après appel à concurrence, le bureau de l'ASA a confié la réalisation de ce diagnostic au bureau d'étude "Emergence" pour une somme de 116 608 F.

Concernant la procédure d'autorisation des travaux :

Le bassin versant aménagé dépassant 20 ha, les travaux doivent faire l'objet d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau (article 10).

Le bureau a engagé les différentes démarches imposées par cette réglementation.

- L'étude d'incidence a été réalisée par le bureau d'étude. Elle a conclu à une vulnérabilité du captage situé à l'aval du vignoble.

- Un hydrogéologue agréé a émis un avis sur le projet en mars 2001.

Le président attire l'attention de l'assemblée sur les contraintes supplémentaires exigées par l'hydrogéologue : étanchéité des bassins de décantation en vue de protéger les captages et pose d'un piézomètre pour surveiller l'incidence des aménagements. Monsieur VERKAERE précise que l'implantation d'un piézomètre coûte environ 50 000 F. Quant à l'étanchéité des bassins, elle sera probablement assurée par un apport d'argile et du terrassement. Cette solution semble plus rationnelle qu'une étanchéification par géomembrane (procédé très coûteux).

Le président termine sa présentation en appelant l'assemblée à la patience après 4 ans de préparation (ASA créée en 1996), reste encore 18 mois de travaux...

Enfin, le président invite les viticulteurs à adapter leurs pratiques pour mieux répondre aux enjeux de demain. Les exigences des financeurs ou de l'administration ne font que souligner la nécessité de s'engager vers une viticulture raisonnée.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

QUESTIONS DIVERSES :

L'assemblée demande quelques précisions quant à :

- l'implantation des bassins situés dans le vignoble,
- le paiement de la taxe par le propriétaire et la possibilité de remboursement par l'exploitant.

La séance est levée vers 16 h 00.

Suit une intervention technique de Ludovic SOSSI, de la Chambre d'Agriculture de la Marne, portant sur les pratiques permettant de lutter contre l'érosion et le ruissellement à l'échelle de la parcelle.

Dernier rappel pour les mises à jour de vos surfaces.

Nous demandons aux propriétaires de l'A.S.A. de bien vouloir nous informer le plus rapidement possible des mutations de parcelles (donations, partages, achats, ventes, échanges de parcelles).

Ces mises à jour nous permettront d'établir au plus juste vos cotisations pour le budget 2001.

Déposez vos modifications à la Mairie.

Merci par avance.

Laurent Longis

• LES DONNEURS DE SANG

Amis villériots,

Une trentaine de personnes ont été prélevées lors de la dernière collecte de sang, dans notre commune, dont sept nouveaux donneurs.

Merci à tous et plus particulièrement à celles et ceux qui souhaitaient donner mais qui n'ont pas pu.

Dans le souci de sécurité du receveur, de nombreuses contre-indications existent, mais pas celle de revenir l'année prochaine, emmenant avec vous les personnes que vous avez convaincues d'aider à sauver des vies par ce geste simple : le don du sang.

Chaque jour, en France, 8 500 poches de sang sont utilisées, nous avons donc toujours besoin de votre générosité et comptons sur vous.

Merci.

Christophe et Isabelle Varnet

• LES SAPEURS POMPIERS

CONSEIL MUNICIPAL :

Nous félicitons les nouveaux élus locaux et nous accueillons cette équipe municipale pour entretenir, comme auparavant, des relations franches, amicales et très cordiales.

Nous espérons que nos projets, échafaudés depuis quelques années, aboutiront à une réalisation prochaine. L'objectif étant d'améliorer et de moderniser nos moyens, ainsi que notre organisation pour la sécurité de nos concitoyens.

CONSEIL CONSULTATIF :

Suite aux dernières réformes et à la nouvelle législation, un Comité Consultatif Communal, remplaçant l'ancien Conseil d'administration, va être créé prochainement.

Il est présidé par le Maire et comprend autant de membres du conseil municipal désignés que de représentants Sapeurs Pompiers élus de chaque grade.

Ce comité consultatif est compétent pour donner un avis sur toutes les questions relatives aux Sapeurs Pompiers et il est consulté sur :

- L'engagement et le rengagement des Sapeurs Pompiers.
- Les recours formés contre les décisions de refus.
- Les changements de grade.
- L'avis du règlement intérieur du Corps.

JEUNES SAPEURS POMPIERS :

Notre appel a été entendu, des jeunes de 12 ans motivés se manifestent pour suivre le pas des Cadets dont les performances sont remarquables.

En effet, assurant la prochaine relève, notre jeune équipe progresse. Leur formation de Cadet vient de se terminer par un examen final permettant d'être Sapeur Pompier Volontaire dans un Centre, épargnant ainsi toute la procédure habituelle et les contraintes de la formation initiale.

Ce brevet obtenu s'est déroulé à Reims le 16 Juin dernier avec 100% de réussite. Nos 3 Candidats de Villers Marmery enlèvent les 3 premières places.

Félicitations donc à Anthony CHATILLON, Major de promotion, Nicolas CHATILLON et Maxence LONGIS. Ces nouveaux Sapeurs Pompiers seront présentés à l'ordre du jour du prochain Conseil Consultatif pour être intégrés au Corps de Villers Marmery dès le 1^{er} Juillet prochain.

Ces 3 Jeunes garçons sont aussi performants en sport, avec ci-dessous leur palmarès :

- Nicolas CHATILLON est 1^{er} de sa catégorie au cross d'arrondissement à Berru (51), 8^{ème} au cross régional des 10 départements de l'Est du GIRACAL, qui s'est déroulé sur l'hippodrome de Reims le 3 mars 2001, 43^{ème} au cross national parcouru à ALTKIRCH (68) en Alsace.

- Anthony CHATILLON se place 1^{er} au challenge de qualité de la Marne devant Nicolas CHATILLON et Maxence LONGIS. (Ils coiffent les 3 premières places).

- Nicolas et Anthony CHATILLON se classent respectivement 3^{ème} et 5^{ème} au challenge de la qualité à la finale régionale de COLMAR (68).

- Au Marathon de Reims, challenge "TRIBU" Nicolas CHATILLON est classé 12^{ème}/1469. Anthony CHATILLON est 197^{ème}/1469 et Maxence LONGIS est 646^{ème}/1469.

DATE À RETENIR :

Le 38^{ème} Rallye des Sapeurs Pompiers aura lieu le 22 Juillet 2001. Rendez vous à 9h.00 Place de la République pour le départ. Vous êtes tous cordialement invités à cette journée de

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

détente familiale et amicale.

• LE CENTRE DE LOISIRS

Du mercredi 04 au vendredi 27 juillet, les enfants du centre aéré seront accueillis par 3 animatrices, 1 animateur et notre directrice : M^{elle} Hélène FERNANDEZ.

Au programme : la visite de la ferme de Pourcy avec participation aux soins des animaux, à la traite des vaches, ainsi qu'une promenade au cours de laquelle nos bouts de choux ramasseront fossiles et coquillages.

À noter aussi le lac du Der : cette fois-ci les enfants visiteront la Maison de l'oiseau et du poisson ; ils pique-niqueront sur place.

Une rencontre avec nos petits voisins du centre aéré de Verzy est organisée. Les enfants en profiteront pour passer une nuit

à l'auberge du village.

Et tradition oblige : un spectacle viendra clôturer ces 18 jours d'aventure, de découverte et de plaisir.

Des places sont encore disponibles pour les enfants âgés de plus de 7 ans. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à M^{mes} BERNARD, MARGAINE ou LUANS.

Bon été à tous !

Le Bureau

• L'A.S.V.M.

Tournoi de boules le SAMEDI 14 juillet : rendez-vous à partir de 13h30 au vestiaire, place du stade. Attention : coup d'envoi à 14h00 précises...

Le Président

EN DIFFÉRÉ DU WEB...

Comme vous le savez, notre site internet est consulté par des internautes de tous pays. Parmi les courriers que nous recevons, beaucoup sont des demandes de personnes désireuses de venir faire les vendanges dans notre charmant village. Nous vous livrons ici un message qui a parcouru des milliers de kilomètres avant de nous parvenir : lisez-le avec toute l'attention qu'il mérite...

"Bonjour

Je m'appelle Stephen Foureur et je vis dans Australie. Merci pour le site sur Villers Marmery. Il est grand. La seule chose est je ne pourrais pas obtenir le quicktime film de vieille photo à transférer ou pièce. Je suis juste revenu d'un voyage à France et Italie. Dans France j'étais capable de rencontrer certains de mes cousins pour la première fois comme j'ai tracé l'arbre de famille. Je visitais Villers Marmery, mais seulement avait le temps pour une visite rapide. Mais j'obtenais voir le cemetery et les tombes et crypte de ma famille. Ma famille a été habitants longs de temps de Villers Marmery, bien que j'est sûr si toute de la famille encore ne réside dans Villers Marmery. Certains parmi eux vit dans Hautvillers. Est-ce que vous connaissez de n'importe qui ou anyplace où je pourrais être capable d'obtenir plus de renseignement sur mes ancêtres ? Y en a-t-il vieux records disponibles dans la ville, et si si qui est-ce que je contacterais ? Toute aide donnée serait appréciée. Je destine visiter la superficie encore ultérieurement cette année avec toute chance et dépenser plus de temps dans la superficie recherchant l'arbre de famille.

Considère

Stephen Foureur

L'auteur de ce message attend visiblement une réponse. Si vous pensez pouvoir l'aider dans ses recherches, faites-en part à l'un des membres de la commission "information et communication".

Nous vous remercions par avance.

QUAND CITOYENNETÉ RIME AVEC PROPRETÉ...



Ils ne voulaient pas d'un environnement sale, alors, ils ont commencé par retirer tout ce qui n'avait rien à faire dans le massif : papiers d'emballage, bouteilles de bière, boîtes de conserves et autres détritiques. Puis, sans doute animés par le besoin de rendre service à la collectivité, ils ont sorti gants, râteliers, sécheurs et brouette et ils se sont mis à enlever les mauvaises herbes, à tailler soigneusement les arbustes en respectant les recommandations de leurs aînés.

Le croiriez-vous ? Depuis ce jour, personne n'a eu l'idée de souiller à nouveau cet endroit. Il faut dire que les jeunes du quartier veillent : gare à celui ou à celle qui oserait s'aventurer à jeter quoi que ce soit au milieu des arbustes... Un grand bravo pour ces deux jeunes jardiniers d'un jour qui ont su rendre à ce lieu sa vocation première : être un endroit où il fait bon s'arrêter. Un bel exemple de citoyenneté à méditer, non ?

R. Fernandez

RÉDACTEURS EN HERBE

LES DONALD DE CE2- CM1- CM2 EN CLASSE VERTE

Ceci est le dernier message du grand Donald de CM2 avant son départ au collège :

Il y a environ 3 semaines, du 5 au 12 mai, nous, les petits Donald, étions à Combloux, au pied du Mont-Blanc. Nous logions alors dans un chalet : le chalet de la ville de Sens. Evidemment, d'autres enfants étaient aussi en classe verte.

Notre groupe des petits Donald avait des animateurs super sympas, aux noms exotiques : Bagdag, Miguel et sans oublier Olivier (vous connaissez Olivier Pujos !) : il nous a fait beaucoup rire mais aussi beaucoup marcher !

Oh ! Attention ! Voici Patrick, le directeur du chalet, avec lui il ne fallait pas rigoler, vite sauvez-vous, les p'tits Donald. Et pendant les repas, laissez vos mains sur la table et non en-dessous.

Activité sportive... détente :

Les petits Donald escaladaient les... montagnes. Pendant que sept Donald escaladaient, d'autres partaient en randonnée... Attention aux piqûres de moustiques. Aïe ! Ouille ! Et quelle chaleur cette semaine-là pour grimper jusqu'aux sommets ! Maintenant, les Donald de Villers - Marmery sont des champions de l'escalade, enfin presque ! Ils savent enfiler le baudrier, faire des noeuds de huit, assurer leurs camarades à l'aide du gri-gri : les prises n'ont plus de secret pour eux. Ils peuvent escalader des rochers de 15 à 17 m de hauteur. Tout cela leur a été enseigné par Armand, un guide de haute montagne tellement patient et gentil. À la fin de l'après-midi, les p'tits Donald jouaient au golf (mais oui, bien sûr ! ...) et après ... à la douche !

... Et les visites alors ? :

À Evian, les Donald ont visité la très grande usine d'embouteillage d'eau : la plus grande d'Europe. Elle était très impressionnante : 7 trains d'eau par jour.

Et les machines ont des noms semblables à celles utilisées pour le Champagne : la formeuse, la mireuse, l'embouteilleuse, la boucheuse, la codeuse, l'étiqueteuse... Les p'tits Donald ensuite ont visité l'usine hydraulique : ils savent comment elle fait de l'électricité quand on en a besoin, comment il faut retenir l'eau...

Les veillées :

Les soirs, après manger, les animateurs organisaient des soirées jusqu'à 21h20 environ.

Celles-ci étaient toujours différentes, une fois c'était soirée karaoké, ensuite soirée cirque... Et le dernier soir... LA BOUM !

Quelle récompense pour des Donald bien courageux et bien sages !!!

Et la fin... le plus triste :

Pour repartir, de Annecy à Paris, les petits Donald ont pris le T.G.V (Très Grand Voyou ! Heu ! Train à Grande Vitesse plutôt !). Pour certains, c'était la première fois qu'ils montaient dans un train de ce genre. Les retrouvailles à Reims se sont faites dans la joie : joie d'avoir passé une si belle semaine, joie de retrouver la famille... Seulement un peu tristes car ils seraient bien restés plus longtemps !

Et l'an prochain ...

Moi, je quitterai l'école (pour aller en 6e). Je regrette de ne plus être avec mes copains, copines, et ma maîtresse... Les autres petits Donald aimeraient bien repartir... encore une fois...

Brice Lejeune CM2, dit "Le Grand Donald"...





LE CALENDRIER

Dimanche 22 juillet à 9h00, place de la République

Départ du 38^{ème} rallye des pompiers.

Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 Août, Place de la Mairie et place de la République

Fête patronale.

Animation musicale le dimanche 5 à 17h...

Dimanche 30 septembre 2001

14^{ème} Virade de l'espoir, organisée par l'association "Vaincre la Mucoviscidose").

Pour obtenir des détails sur cette manifestation ou pour vous informer sur cette terrible maladie, consultez les pages web de l'association à l'adresse suivante : <http://mucomarne.free.fr/>.

Comme l'an dernier, il y aura ce jour une collecte de bouchons de liège pour une réutilisation en isolant.

Les vôtres seront les bienvenus...

EN BREF...



• Bibliothèque de Verzenay

La bibliothèque de Verzenay est en **accès libre**, pour tous les habitants de Villers, **gratuitement**. Vous y trouverez un choix large et varié de livres, de nombreuses revues, ainsi qu'un accès à Internet, dans un cadre convivial et agréable.

La bibliothèque de Verzenay est ouverte :

- le mardi de 17h à 18h30
- le mercredi de 16h à 18h
- le vendredi de 16h à 19h
- le samedi de 10h à 12h

Pour plus de renseignements :
BIBLIOTHÈQUE DE VERZENAY
 10, rue Arnould Quenardel
 51380 Verzenay
 Tél. : 03-26-49-80-51

Solution des mots-croisés

